

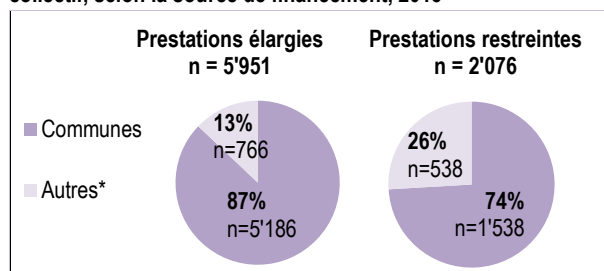


PETITE ENFANCE À GENÈVE : QUELLE OFFRE TERRITORIALE EN 2015 ?

Cette note présente la répartition territoriale de l'offre d'accueil collectif au niveau communal. Elle a été élaborée à partir des résultats du relevé statistique effectué par l'OCPE¹ (cf. également *Focus n°9*).

Entre 2014 et 2015, toutes sources de financement confondues, le nombre de places dans les structures d'accueil collectif à prestations élargies² est passé, sur l'ensemble du canton de Genève, de 5'434 à 5'951 places. Plus de 7'000 jeunes enfants fréquentent ainsi ce type de structure en 2015. Les communes genevoises sont les entités qui financent³ principalement les structures d'accueil collectif de la petite enfance. À la fin de l'année 2015, sur l'ensemble du territoire cantonal, 87% des places offertes dans les structures d'accueil collectif à prestations élargies sont subventionnées par les communes. Des institutions de droit public⁴ ou des entreprises⁵ financent 10% des places⁶ ; seules 3% ne reçoivent aucun financement.

Répartition des places offertes dans les structures d'accueil collectif, selon la source de financement, 2015



* Institutions de droit public, entreprises et aucun financement.

Source : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (2015).

À la fin de l'année 2015, sur l'ensemble du canton, on recense 5'186 places subventionnées par les communes dans les structures à prestations élargies, pour 20'865 enfants d'âge préscolaire⁷ résidant dans le canton. Cela correspond à un taux d'offre⁸ de 25 places subventionnées pour 100 enfants d'âge préscolaire en moyenne cantonale. Ce taux d'offre varie fortement d'une commune à l'autre (cf. *Carte 1* et *Tableau 1*) : la majorité des communes a un taux se situant entre 10% et 19% (14 communes) ou entre 20% et 29% (14 communes) ; 4 communes ont un taux qui dépasse les 30% (Ville de Genève, Plan-les-Ouates, Presinge et Puplinge) et 7 communes ne subventionnent aucune place (Céligny, Chancy, Dardagny, Laconnex, Perly-Certoux, Russin, Soral).

Quant à l'offre dans les structures à prestations restreintes, le nombre de places est stable et est d'environ 2'100 places pour 3'850 enfants fréquentant ce type de structures ; 74%

de ces places sont subventionnées par les communes⁹.

On compte ainsi 1'538 places subventionnées dans ce type de structure, ce qui correspond à un taux d'offre de 7 places subventionnées pour 100 enfants d'âge préscolaire¹⁰ en moyenne cantonale. Ce taux varie également considérablement d'une commune genevoise à l'autre (cf. *Carte 2* et *Tableau 1*) : la majorité des communes a un taux inférieur à 10% (13 communes) ou compris entre 10% et 19% (13 communes), 7 communes ont un taux de 30% ou plus (Anières, Avusy, Cartigny, Corsier, Laconnex, Puplinge, Soral) et 5 communes ne subventionnent aucune place (Céligny, Choulex, Grand-Saconnex, Gy, Hermance).

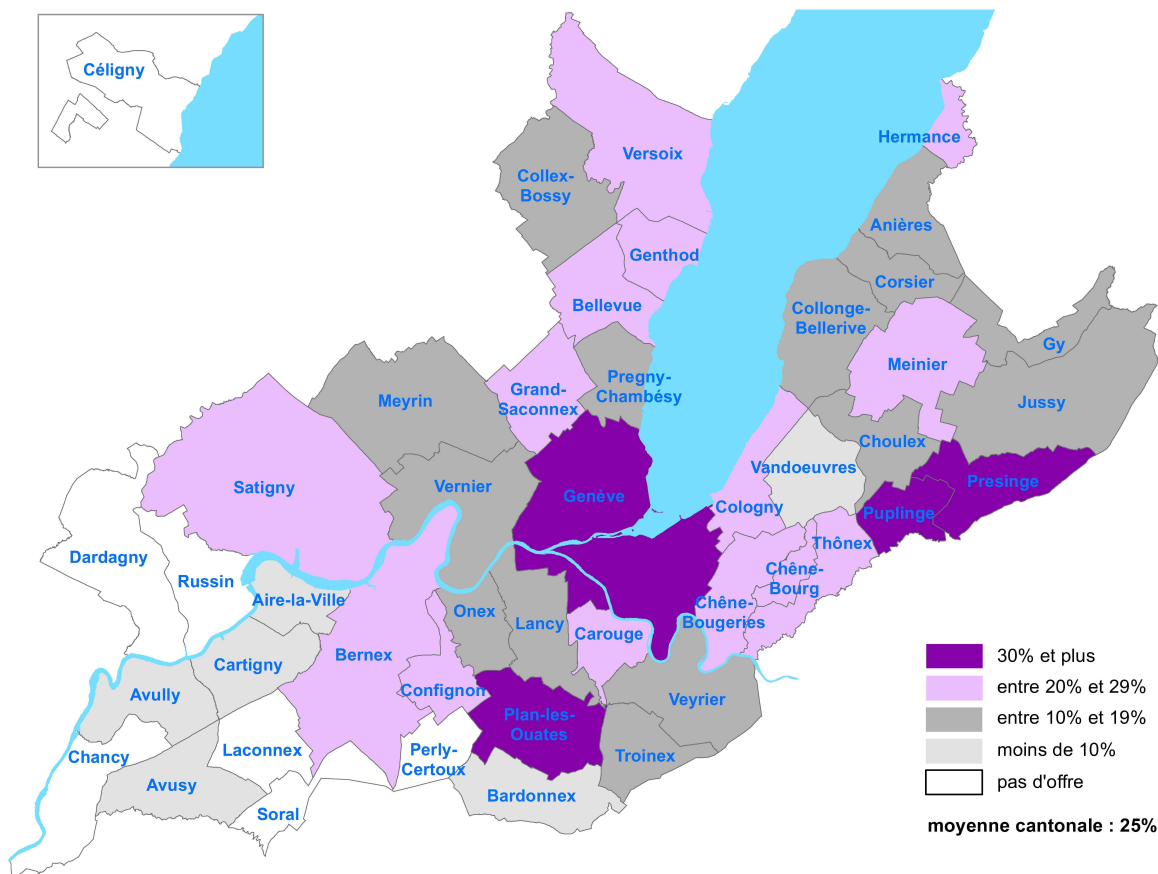
Concernant l'évolution du nombre de places subventionnées par les communes dans les structures à prestations élargies, il a augmenté de 9% (+445 places) entre 2014 et 2015, alors que la population d'enfants d'âge préscolaire a augmenté de 2% (+448 enfants). Ainsi, sur l'ensemble du canton, le taux d'offre en places d'accueil à prestations élargies subventionnées par les communes est passé de 23% à 25% entre ces deux années (cf. *Tableau 1*).

Sept nouvelles structures à prestations élargies subventionnées par les communes ont été ouvertes à l'automne 2015 : une dans les communes de Chêne-Bougeries, Lancy, Plan-les-Ouates et Puplinge, et trois en Ville de Genève¹¹. Ainsi, ces communes ont vu leur taux d'offre fortement augmenter (cf. *Tableau 1*), en particulier celles de Chêne-Bougeries (+11 pts), de Plan-les-Ouates (+13 pts) et de Puplinge (+22 pts). On note aussi une nette amélioration du taux d'offre (+14 pts) pour la commune de Bellevue suite à une exploitation complète de cette récente structure. Pour la Ville de Genève¹² et la commune de Lancy qui ont un volume d'enfants d'âge préscolaire plus important, l'évolution du taux d'offre est plus modeste.

Pour les petites communes, le fait d'offrir des places ou d'augmenter leur offre de quelques places permet en effet d'élever ou d'améliorer considérablement leur taux d'offre (p. ex. Choulex et Presinge)¹³. De plus, le niveau de l'offre est aussi dépendant de l'évolution démographique récente et à venir de la population d'enfants d'âge préscolaire. Ainsi, si cette évolution est à la hausse et que le nombre de places offertes dans les structures d'accueil reste similaire, le taux d'offre baisse (p. ex. Cologny)¹⁴.

En conclusion, bien que l'offre d'accueil en prestations élargies se soit développée durant ces dernières années, celle-ci reste inégalement répartie entre les communes genevoises et insuffisante pour un bon nombre d'entre elles (cf. *Focus n° 2*).

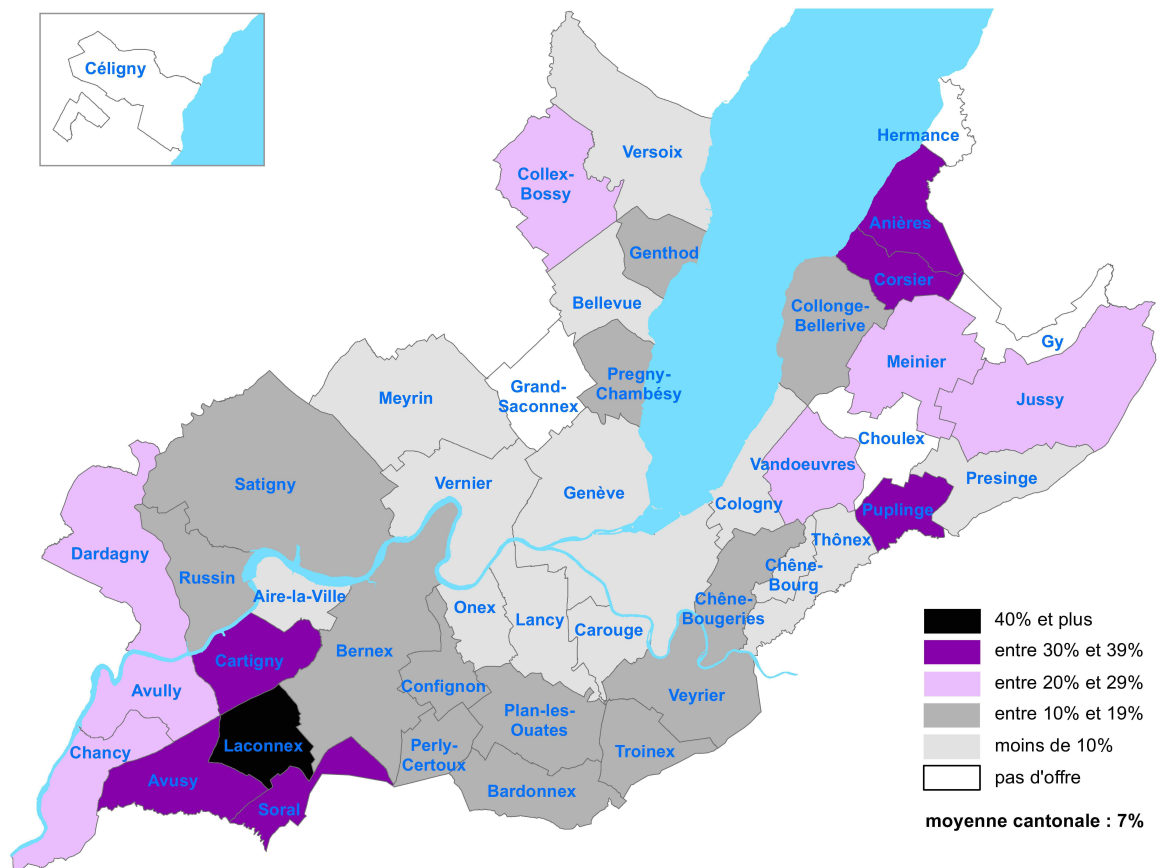
Carte 1. Taux d'offre en places d'accueil collectif à prestations élargies, selon la commune de subvention, 2015



Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (2015). OCPM - Enfants d'âge préscolaire. Carte : B. Engel

2

Carte 2. Taux d'offre en places d'accueil collectif à prestations restreintes, selon la commune de subvention, 2015



Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (2015). OCPM - Enfants d'âge préscolaire. Carte : B. Engel.

Tableau 1

Population résidente et nombre d'enfants d'âge préscolaire, selon la commune, 2014 et 2015

	Population résidente		Nombre d'enfants d'âge préscolaire	
	2014	2015	2014	2015
Aire-la-Ville	1'155	1'160	54	44
Anières	2'495	2'558	103	108
Avully	1'779	1'786	81	69
Avusy	1'452	1'432	47	44
Bardonnex	2'259	2'264	91	97
Bellevue	3'238	3'314	165	153
Bemex	9'925	10'098	360	347
Carouge	21'204	21'741	944	979
Cartigny	875	863	41	33
Céligny	691	690	26	29
Chancy	1'521	1'606	113	106
Chêne-Bougeries ⁽¹⁾	11'181	11'318	391	427
Chêne-Bourg ⁽¹⁾	8'194	8'511	315	330
Choulex	1'118	1'155	43	38
Collex-Bossy	1'679	1'667	72	64
Collonge-Bellerive	7'836	8'037	308	329
Cologny	5'131	5'520	177	242
Confignon	4'471	4'535	175	177
Corsier	2'022	2'030	72	74
Dardagny	1'543	1'549	70	73
Genève	197'376	201'164	8'050	8'394
Genthod	2'776	2'773	94	83
Grand-Saconnex	12'061	12'171	562	531
Gy	501	511	27	22
Hermance	1'018	1'016	48	40
Jussy	1'275	1'279	62	58
Laconnex	620	664	16	16
Lancy	31'126	31'557	1'577	1'621
Meinier	2'083	2'145	115	104
Meyrin	22'075	22'399	947	940
Onex	18'366	18'697	814	835
Perly-Certoux	3'080	3'046	140	133
Plan-les-Ouates	10'344	10'374	417	428
Pregny-Chambésy	3'589	3'635	115	124
Presinge	686	712	27	29
Puplinge	2'042	2'127	63	77
Russin	506	533	14	14
Satigny	4'040	4'127	248	236
Soral	768	759	29	28
Thônex	14'057	14'140	530	519
Troinex	2'332	2'338	89	93
Vandoeuvres	2'589	2'542	90	75
Vermier	35'164	35'298	1'649	1'672
Versoix	13'244	13'439	550	542
Veyrier	11'058	11'298	499	488
Canton de Genève	482'545	490'578	20'420	20'865

Nombre de places d'accueil subventionnées et taux d'offre, selon la commune de subventionnement, 2014 et 2015

Prestations élargies				Prestations restreintes			
Nombre de places		Taux d'offre		Nombre de places		Taux d'offre	
2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
4	3	7%	7%	4	4	7%	9%
18	18	17%	17%	34	34	33%	31%
2.5	3	3%	4%	14	14	17%	20%
2.6	1	6%	2%	15	15	32%	34%
6	6	7%	6%	16	16	18%	16%
25	44	15%	29%	7	10	4%	7%
76.4	78	21%	22%	46	46	13%	13%
253	253	27%	26%	83	83	9%	8%
3	3	7%	9%	13	12	32%	36%
0	0	-	-	0	0	-	-
0	0	-	-	24	24	21%	23%
55	106	14%	25%	44	44	11%	10%
70	82	22%	25%	31	31	10%	9%
0	6	-	16%	0	0	-	-
8	10.9	11%	17%	16	16	22%	25%
56	56	18%	17%	33.5	33.5	11%	10%
55	57	31%	24%	19	19	11%	8%
49.5	50	28%	28%	32	32	18%	18%
14	14	19%	19%	29	29	40%	39%
0	0	-	-	19	16.1	27%	22%
2551.7	2742.5	32%	33%	377	375	5%	4%
23	18	24%	22%	9	10	10%	12%
104	105	19%	20%	0	0	-	-
3.5	3.5	13%	16%	0	0	-	-
8	8	17%	20%	0	0	-	-
11.3	11.3	18%	19%	17	17	27%	29%
0	0	-	-	5	8.5	31%	53%
244	313	15%	19%	90.7	92	6%	6%
21.3	21.3	19%	20%	23	23	20%	22%
152	160	16%	17%	76	76	8%	8%
126	126	15%	15%	41.3	45	5%	5%
0	0	-	-	18	18	13%	14%
129	189	31%	44%	53	53	13%	12%
12	15.2	10%	12%	18	17	16%	14%
6	9	22%	31%	0	2	-	7%
8	27	13%	35%	31	23	49%	30%
0	0	-	-	0	1.7	-	12%
54	60	22%	25%	31	30	13%	13%
0	0	-	-	12	8.5	41%	30%
110	110	21%	21%	25	25	5%	5%
10	10	11%	11%	16	16	18%	17%
8	6	9%	8%	18	18	20%	24%
254	256	15%	15%	57	74	3%	4%
124	124	23%	23%	32	32	6%	6%
80	80	16%	16%	95	95	19%	19%
4'738	5'186	23%	25%	1'525	1'538	7%	7%

⁽¹⁾ Erratum : 55 places ont été financées en 2014 par la commune de Chêne-Bougeries (au lieu des 25 places indiquées dans le Focus n°5) et 70 places par Chêne-Bourg (au lieu des 100 indiquées dans Focus n°5).

Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance (2014 et 2015). OCPM - Enfants d'âge préscolaire OCSTAT - Population résidente.

Bibliographie

- Benninghoff, F., Jaunin, A. (2014). «Accueil des jeunes enfants : premiers résultats de l'enquête auprès des familles genevoises». *Focus n°1*, octobre. Genève : OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Jaunin, A. (2014). «Accueil des jeunes enfants : disparités géographiques dans le canton de Genève». *Focus n°2*, novembre. Genève : OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Jaunin, A. (2015). «Accueil des jeunes enfants et horaires de travail des parents». *Focus n°3*, janvier. Genève : OCPE/SRED.
- Martz, L., Benninghoff, F. (2015). «Petite enfance à Genève : données statistiques et offre d'accueil collectif». *Focus n°4*, mars. Genève : OCPE/SRED.
- Benninghoff, F., Jaunin, A., Martz, L. (2015). «Petite enfance à Genève : quelle offre territoriale ?» *Focus n°5*, mai. Genève : OCPE/SRED.
- Jaunin, A., Benninghoff, F. (2015). «Facteurs sociodémographiques influençant la prise en charge extra-parentale des jeunes enfants». *Focus n°6*, août. Genève : OCPE/SRED.
- Jaunin, A., Benninghoff, F. (2015). «Facteurs sociodémographiques influençant le choix d'un mode d'accueil pour les jeunes enfants». *Focus n°7*, août. Genève : OCPE/SRED.
- Brüderlin, M., Benninghoff, F., Martz, L. (2015). «Petite enfance à Genève : données statistiques et accueil familial de jour». *Focus n°8*, décembre. Genève : OCPE/SRED.
- Martz, L. Benninghoff F. (2016). «Petite enfance à Genève : données statistiques 2015». *Focus n°9*, Juin. Genève : OCPE/SRED.
- Ville de Genève, Service de la petite enfance (2015). *La petite enfance en Ville de Genève – Contexte et indicateurs*. Edition 2015.

Notes

- ¹ Ce relevé statistique remplace «l'enquête administrative» qui était auparavant réalisée par l'OEJ. Il est assuré dès 2014 par l'OCPE/SRED et est inscrit dans le RSAPE (art. 29). Ce relevé a été réalisé en octobre 2014 et en décembre 2015 auprès des structures d'accueil de la petite enfance.
- ² Pour rappel, dans le canton de Genève, on distingue deux types de structures d'accueil collectif : (i) celles à prestations élargies : structures d'accueil ouvertes au moins 45 heures par semaine et au moins 45 semaines par an, avec un repas de midi proposé ; (ii) celles à prestations restreintes : structures ne remplissant pas les trois conditions cumulatives précédentes. Pour plus de détails, se référer au *Focus n°4*.
- ³ Hormis la participation financière des parents qui, dans les structures à prestations élargies, est fixée en fonction de leur capacité économique (LSAPE, art.6, al.1).
- ⁴ Les institutions de droit public qui financent des places à prestations élargies en 2015 sont : État de Genève, Hospice général, HUG, SIG, Université de Genève et CFF (société anonyme de droit public).
- ⁵ Les entreprises qui financent des places à prestations élargies en 2015 sont : CICR, Crédit Suisse, Firmenich, HSBC, JTI, Procter & Gamble, RTS.
- ⁶ Parmi les places financées soit par des institutions de droit public soit par des entreprises, près de la moitié résulte d'un partenariat avec la Ville de Genève ; c'est le cas aussi pour d'autres grandes communes mais dans une moindre mesure.
- ⁷ Enfants âgés de moins de 4 ans révolus au 31 juillet.
- ⁸ Pour observer les disparités territoriales, toutes les places subventionnées par les communes sont prises en compte, ces places étant réservées prioritairement aux résidents de la commune ou aux parents qui travaillent sur la commune, ce qui n'est pas le cas des places bénéficiant d'autres sources de financement.
- Le taux d'offre en places d'accueil collectif selon le type de structure d'accueil rapporte ainsi, pour une commune donnée, le nombre de places subventionnées par celle-ci au nombre d'enfants d'âge préscolaire résidant dans cette commune.
- ⁹ 21% des places ne reçoivent aucun financement, les 5% restants sont financés par le CERN et l'Université de Genève.
- ¹⁰ Bien que les structures d'accueil à prestations restreintes soient principalement fréquentées par des enfants âgés de plus de 18 mois, le taux est calculé sur l'ensemble des enfants d'âge préscolaire (comme pour les prestations élargies).
- ¹¹ Une de ces structures est le fruit d'un partenariat public/privé entre la Ville de Genève et une entreprise privée localisée sur le territoire de la commune (près de 25% des places sont subventionnées par la Ville de Genève).
- ¹² Dans son calcul du taux d'offre (taux d'équipement), la Ville de Genève inclut les places financées par les partenaires ainsi que les crèches familiales.
- ¹³ Les communes de Choulex et Presinge financent maintenant des places dans la nouvelle structure ouverte sur la commune de Puplinge.
- ¹⁴ La commune de Cologny a connu une forte augmentation de ses enfants d'âge préscolaire entre 2014 et 2015 (+37%), tandis que le nombre de places est resté stable.